

Méthanol (alcool méthylique)

1. NATURE DU PRODUIT :

L'**alcool méthylique** du commerce est un liquide bleuâtre, vendu sous le nom d'**alcool à brûler**, ou transparent (prix peu élevé et vendu en droguerie ou grands surfaces). Sous cette forme, il contient nombre d'impuretés et ne doit pas être utilisé en microscopie. La couleur bleue n'est pas naturelle : elle est obtenue par addition de bleu de méthylène.

Il est impératif de se procurer du **méthanol** de laboratoire, dit " très pur ". Il est incolore et à odeur très caractéristique, un peu écœurante, plus douce et sucrée que celle de l'éthanol.

Il a été appelé aussi **carbinol, alcool de bois, naphte de bois** et **esprit de bois**.

Il peut être utilisé comme solvant, antigel, carburant et dénaturant de l'alcool éthylique c'est ce qui explique le terme « alcool dénaturé » ; cette opération est effectuée lorsque l'alcool éthylique est utilisé à des fins industrielles, afin de contourner les taxes élevées appliquées lorsqu'il s'agit d'alcool de consommation. L'alcool dénaturé est impropre à la consommation et toxique (parfois, l'éthanol est dénaturé au camphre ou à la pyridine).

Sa formule brute est CH_3OH ou CH_4O ; formule développée : $\text{H}-\text{CH}_2\text{OH}$

Densité : $0,79 \text{ g/cm}^3$

On peut lui ajouter de l'eau distillée à volonté !

2. PREPARATION :

S'utilise tel que vendu par le fournisseur !

3. UTILISATION :

Peut servir à préparer de nombreux réactifs ou colorants, en remplacement de l'éthanol, qui est nettement plus cher !

C'est aussi un excellent produit pour dégraisser les lames de microscopie et nettoyer la verrerie (pour cet usage, on peut utiliser le méthanol commercial non coloré.).

Additionné de quelques gouttes de produit de vaisselle, nous l'utilisons pour stocker les lames porte-objets utilisées ; le séjour dans ce bain permet d'enlever l'huile d'immersion !

4. DANGERS :

- facilement inflammable (pas de cigarette à proximité)
- toxique par inhalation (faire respirer de l'air frais ou pratiquer la respiration artificielle)
- en cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et enlever les vêtements souillés
- en cas de contact avec les yeux : laver abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées

Créateur du projet : Didier BAAR (+) Auteur de la fiche technique : Marcel LECOMTE

Responsable : Marcel LECOMTE (Cercle Mycologique de Namur & Cercle des M.L.B.)

Cercle des Mycologues du Luxembourg belge asbl (M.L.B.), Président : Paul PIROT, rue des Peupliers, 10, B-6840 NEUFCHATEAU

Pour vos commandes : voir la feuille du Catalogue

- en cas d'ingestion : faire respirer de l'air frais ; provoquer le vomissement ; faire boire de l'éthanol (1 verre de boisson alcoolisée à 40°) → la dose létale pour l'homme est de 143 mg/kg
- il provoque des lésions irréversibles du nerf optique (cécité)

Les vapeurs de méthanol sont plus lourdes que l'air ; la formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire à température normale.

Sous sa forme pure, doit être manipulé avec précaution, dans des locaux bien ventilés et de préférence sous hotte.

5. CONSERVATION :

Illimitée dans un flacon hermétiquement fermé !

Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'ignition, entre 15 et 25° C, si possible dans un emballage isolant sur le plan thermique.